

Motion de MM. Gilles Thorel, Sébastien Bertrand, Didier Bonny, Olivier Norer, Pierre Maudet et Mme Hélène Ecuyer: «Pour la remise sur le métier du projet de consigne à bicyclettes près de la gare Cornavin».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 11 mai 2004)

MOTION

Considérant:

- la motion M-251 acceptée par le Conseil municipal en date du 13 mars 2002, qui demandait, entre autres, au Conseil administratif d'étudier la possibilité d'implanter une consigne à bicyclettes aux abords immédiats de la gare;
- la réponse du Conseil administratif du 24 avril 2002, qui était tout à fait positive par rapport aux buts visés par la motion;
- le fait que malheureusement, suite à la défection de l'un des partenaires de ce projet, il n'y a actuellement plus de projet concret en cours,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- réétudier la possibilité d'implanter une consigne à bicyclettes (vélostation) avec possibilité de dépôt aux abords immédiats de la gare;
- l'informer de l'état des études concernant l'implantation de consignes à bicyclettes en d'autres lieux, et plus particulièrement des discussions avec la Fondation des parkings.